

**Extrait du procès-verbal de la séance du comité Lapins de race Suisse, vendredi 08.03.2013 à 16 heures 30, au Seminarhotel Sempachersee, 6207 Nottwil**

Sont présents : Armin Wyss, président, Gottfried Zaugg, Joseph Rey-Bellet, Emil Buser, Astrid Spiri, Monika Wenger, membres du comité, Stefan Röthlisberger, membre de la commission technique remplaçant Markus Vogel, Emil Stöckli et Michel Gruaz, rédacteurs de la Tierwelt et du Journal romand de l'éleveur amateur

Le président, A. Wyss, souhaite la bienvenue à la séance et tout particulièrement à E. Buser, remis de son atteinte grave à la santé, et à S. Röthlisberger de la commission technique et remplaçant M. Vogel ainsi qu'aux rédacteurs E. Stöckli et M. Gruaz.

1. Approbation du PV de la séance du comité du 02.02.2013 : Il est accepté sans remarque et les remerciements sont adressés à la rédactrice, M. Wenger, et au traducteur, J. Rey-Bellet.
2. Rapports succincts des ressorts :
  - a) Président : Marco Mehr a rédigé d'excellents articles sur les lapins pour le « Schweizer Bauer ». Ils ont été publiés dans 4 éditions différentes.
  - b) Finances : G. Zaugg a versé leur dû à la plupart des exposants de l'exposition européenne à Leipzig.
  - c) Commission technique : S. Röthlisberger indique que la commission technique a déjà débuté la révision du standard 03. Des désirs de modifications et des suggestions ont été enregistrés. Le délai pour l'envoi des souhaits de modifications et des suggestions est fixé au 30.04.2013. Il faut également se manifester auprès de M. Vogel même s'il on ne désire pas de modification. La 10<sup>e</sup> formation de juges de l'EE aura lieu à Zollikofen du 05. Au 07.04.2013. 83 juges de 16 pays différents se sont inscrits. L'assemblée générale de l'association suisse des experts cunicoles a eu lieu le 02.03.2013. Les experts Theo Suter, Franz Stössel, Franz Muheim et Jean-Claude Eicher se sont mis sur la liste des experts qui ne sont plus en fonction. Le président M. Vogel a annoncé qu'il se met une dernière fois pour 4 ans à disposition.
  - d) Expositions : E. Buser a établi le calendrier d'expositions pour les jeunes sujets. Il est étonné que seules 76 expositions de jeunes sujets aient été annoncées sur le Web. Il y en avait 127 en 2012.
  - e) Jeunesse / Europe : Le camp des jeunes éleveurs a lieu du 13 au 20 juillet 2013 à Weggis. Le nombre de participants est limité à 60. Le délai d'inscription est fixé au 30.04.2013. Le 8<sup>e</sup> championnat suisse de jeunes éleveurs sera organisé par la fédération de Waldstätte. Il aura lieu du 17 au 19.01.2014 dans la halle polyvalente Winkel à Altdorf UR. Les cours de base « Détention conforme de lapins » sont de plus en plus appréciés. 5 cours, organisés dans différents endroits de la Suisse, sont publiés sur le Web. On peut s'informer ou et quand ont lieu ces cours.
  - f) Santé animale : J. Rey-Bellet et G. Gross prendront contact avec l'office vétérinaire fédéral pour discuter de la problématique de la vente des animaux lors des expositions.
  - g) Rédacteurs : E. Stöckli fait savoir qu'il n'y aura à l'avenir plus qu'un seul rapport au sujet des cours de répétition dans la Tierwelt. E. Stöckli fera attention que le prochain rapport sera consacré au cours d'automne à Wittenbach après celui de Langnau ce printemps.
3. Invitations : Des délégations pour 12 invitations ont pu être désignées.
4. Correspondance : Doré de Saxe Suisse remercie pour la contribution annuelle de Lapins de race Suisse. La fédération cantonale de Berne-Jura n'accepte pas certains

incidents survenus à l'exposition des lapins mâles à Thoune. C'est pour cette raison qu'une famille a été interdite d'exposer à l'exposition de lapins mâles à Ittigen et à l'exposition de lapins mâles à Pâques à Mülchi.

5. Demandes : Aucune demande n'a été formulée.
6. Acceptation des comptes annuels 2012 : Le caissier, G. Zaugg, informe sur la caisse de la fédération. La caisse principale boucle avec un bénéfice. Le bénéfice résulte avant tout d'un versement extraordinaire de Petits animaux Suisse. Les comptes annuels du fonds spécial bouclent également avec un bénéfice. Le comité accepte à l'unanimité les comptes de la caisse principale et du fonds spécial.
7. Fixation de la cotisation annuelle : Sur la base des comptes annuels, G. Zaugg souhaite maintenir la cotisation annuelle à CHF 0.40 par membre. Le comité décide de maintenir la cotisation annuelle actuelle.
8. Budget 2014 : Le budget est accepté à l'unanimité.
9. CPP 2013 : Les derniers préparatifs sont discutés.
10. Candidatures enregistrées pour la présidence de Lapins de race Suisse : La candidature de René Ehrbar de Lütisburg est parvenue le 28.02.2013. Peu de temps après la candidature d'Alwin Seiz de Niederuzwil pour ce poste a été enregistrée.
11. AD 2013 à MuttENZ : L'ordre du jour a été examiné ainsi que les propositions de membres d'honneur de Lapins de race Suisse.
12. Journée d'automne 2013 / état des préparatifs : J Rey-Bellet a établi le programme de la journée. Les conférenciers sont : Esther van Praag (maladies de la peau), Michel Gruaz (entéropathie), Marco Mehr (détention conforme de lapins du point de vue de la santé animale), Ursula Glauser (soins des lapins, en lien avec la nature), Flavien Beuchat (quand je fais appel au vétérinaire ?) et Lukas Perler de l'OVF (exposition et vente d'animaux).
13. Communications de la commission pour la protection des animaux de Petits animaux Suisse : A. Wyss informe qu'au total 1165 contrôles et 91 conseils ont été effectués par les conseillers à la protection des animaux.
14. Proposition au comité de Petits animaux Suisse concernant l'élection du rédacteur : Heinz Schmid a donné son accord et Simon Koechlin va préparer la présentation de la proposition au comité de Petits animaux Suisse.
15. Nouveaux posters de races : Etant donné que toutes les races ne figurent pas sur les anciens posters, la réalisation d'un nouveau poster est discutée. Ces posters de race sont appréciés dans les écoles et autres lieux publics.
16. Grandes cages d'expositions / contributions financières : Réflexion est faite de grandes cages d'expositions avec un espace de retrait assuré par la couverture sur toute la hauteur à l'endroit de la carte de jugement. Avant la commande de boxes, la commission pour la protection des animaux prendra contact avec l'office vétérinaire fédéral et des accords devront être obtenus de la part des vétérinaires cantonaux.
17. Réponses des membres démissionnaires de la fédération : A. Spiri a écrit à 378 membres qui ont démissionné. Elle n'a eu malheureusement que peu de réponses. Les raisons principales sont : santé, temps et formation professionnelle continue. Certains étaient étonnés de ne plus être membres de Lapins de race Suisse. Ils ne recevront plus les nouvelles de la fédération, ni l'insigne de vétérinaire et ne profiteront plus de rabais de l'assurance collective auprès de Petits animaux Suisse. Les sections ou clubs doivent impérativement informer les membres concernés avant de les radier de Petits animaux Suisse.
18. Lise des suspens : Elle est mise à jour.
19. Divers : Lapins de race Suisse remettra un diplôme après l'examen final aux participantes au cours de monitrices pour l'utilisation de la laine Angora. Il s'agit de

Kirsten Hauri, Regula Leutert, Ruth Andermatten, Verena Stucki, Ruth Vogt et Marianne Schmitt.

A 19 heures 30 le président, A. Wyss, clôt la séance et remercie pour le bon déroulement de la séance.

Gonten/Rüschegg/ Savièse le 08.03.2013

Le président : Armin Wyss

La rédactrice du PV : Monika Wenger

Le traducteur : Joseph Rey-Bellet